

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 02 FEVRIER 2006**

**Délibération
n° 2006.02.042**

**Ecopôle de
Frégeneuil :
raccordement
électrique d'un
nouveau poste de
transformation - Lot
n°1 "Gros oeuvre
génie civil" :
avenant n° 1**

LE DEUX FEVRIER DEUX MILLE SIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 janvier 2006**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, , Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, , Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Jean-Michel LAMOUREUX, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER,

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, François ELIE à Gérard MARQUET, Martine FAURY à Annie FOUGERE, Patrick RIFFAUD à Jean-Yves DE PRAT, Bernard CONTAMINE à Philippe BERTHET, Daniel OPIC à Jean-Claude BEAUCHAUD

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

AFFAIRES GENERALES / CONSTRUCTION ET
PATRIMOINE

Rapporteur : **Monsieur MERONI**

**ECOPOLE DE FREGENEUIL : RACCORDEMENT ELECTRIQUE D'UN NOUVEAU POSTE DE
TRANSFORMATION - LOT N°1 "GROS OEUVRE GENIE CIVIL" : AVENANT N° 1**

Vu la délibération n° 33 du conseil communautaire du 4 février 2005 autorisant le lancement de la procédure de marché relative au raccordement d'un nouveau poste de transformation à l'Écopole de Frégeneuil – 3 lots,

Vu la décision n° 13 B du bureau communautaire du 20 mai 2005, attribuant le lot n° 1 « Gros œuvre - Génie civil » à la société RAMIREZ BATIMENT sise à FLEAC, pour un montant de 4 108,80 € HT,

Considérant la nécessité de réaliser certains travaux pour le poste de transformation créé,

Considérant que suite aux travaux entrepris sur le site de Bel Air, certains travaux concernant ce marché se sont avérés inutiles, car déjà réalisés par les entreprises actuellement sur le site,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 17 janvier 2006,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 1 au lot n° 1 « Gros œuvre Génie civil » confié à la société RAMIREZ BATIMENT sise à Les bretons – 16730 FLEAC pour le raccordement électrique d'un nouveau poste de transformation à l'Écopole de Frégeneuil, ayant pour objet des travaux en plus- valeur et moins-valeur, d'un montant total en moins-valeur de 2 208,80 € HT, indiqués ci-après :

TRAVAUX EN PLUS-VALUE :

Travaux poste de transformation créé :1 070,00 € HT

TRAVAUX EN MOINS-VALUE :

Suppression panneau de chantier : 300,00 € HT

Travaux poste de transformation créé :2 066,80 € HT

Suppression travaux site de Bel Air : 912,00 € HT

TOTAL EN MOINS-VALUE : 2 208,80 € HT

Le montant du marché passe de 4 108,80 € HT à 1 900,00 € HT, soit une diminution de 53,75 %.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal - article 2313 - rubrique 830.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 09 février 2006	<u>Affiché le :</u> 10 février 2006